



La coupe départementale et les championnats départementaux vétérans étaient prévus les 16 et 17 janvier 2021. Il ne sera pas possible de les disputer à cette date. Compte tenu des délais par rapport au championnat de Bretagne prévu les 20 et 21 février 2021, il serait possible de disputer les championnats départementaux au plus tard les 23 et 24 janvier 2021. Même si les salles rouvraient le 20 janvier, il paraît difficile de demander aux joueuses et aux joueurs qui n'auront pas pu s'entraîner pendant pratiquement 3 mois de disputer une compétition 3 jours après la reprise. La CSR décide donc à l'unanimité de supprimer la coupe départementale et les championnats départementaux vétérans pour cette saison.

Après discussions, la CSR met en place les critères de qualification à la coupe régionale et aux championnats de Bretagne vétérans.

Les joueuses et joueurs souhaitant participer au championnat de Bretagne devront s'inscrire au championnat départemental, même si celui n'a pas lieu. Les qualifications se feront en tenant compte du classement individuel des joueuses et des joueurs inscrits. Le classement à prendre en compte sera celui de la situation mensuelle du mois de novembre.

Dans un souci d'équité sportive, les quotas de qualifiés par comité seront les mêmes que la saison dernière.

Michel KERISIT va modifier le règlement du championnat de Bretagne en conséquence. Il sera envoyé à tous les clubs bretons avec un communiqué explicatif.

Chaque comité devra envoyer à la ligue un fichier Excel avec la liste de ses participants (es) au début de la semaine du 18 au 22 janvier.

Concernant la reprise du championnat par équipe, il paraît évident qu'elle ne pourra pas avoir lieu le week-end du 23 et 24 janvier comme prévu. Néanmoins, la CSR préfère attendre des nouvelles de la CSF avant de modifier à nouveau le calendrier. En effet, à cause des brûlages, il paraît préférable de suivre le calendrier du championnat national, notamment par rapport à la numérotation des journées.

En espérant avoir des nouvelles de la CSF d'ici là, la CSR décide d'organiser, comme prévu, une réunion en visioconférence le samedi 19 décembre à 10H00 pour prendre des décisions.

Cela sera expliqué aux clubs dans le communiqué envoyé pour le championnat de Bretagne vétérans.

### **3- QUESTIONS DIVERSES**

Dans l'optique où le 2<sup>ème</sup> tour de critérium fédéral puisse bien avoir lieu les 30 et 31 janvier 2021 à THORIGNE-FOUILLARD, Jean-Luc va solliciter les responsables des 4 CDA pour trouver des arbitres. Le JA ne sera pas Gérard LE PAPE puisqu'il officiera, dans le même temps, sur le tour de N1 à CEYRAT. Jean-Luc se propose de le remplacer sauf s'il y a un JA 3 d'Ille et Vilaine qui souhaite le faire.

Jean-Luc informe la CSR que la formation JA1 devrait se tenir le samedi 23 janvier. Il en sera de même pour la formation JA3. Il présente également à la CSR le polo qu'il a prévu pour les AR. Ce polo, de couleur noire, recueille l'approbation générale.

Fin de la réunion : 11h15.

Le Président de la CSR,  
Michel KERISIT.

Diffusion : Membres du Conseil de Ligue et de la CSR  
Comités et Présidents de Comités  
Secrétariat LBTT